

Gérard PAOLI

Vice-président du Conseil départemental de l'Ain, délégué à l'économie, aux affaires transfrontalières, européennes et internationales

Vice-Président de la Commission économie, tourisme et population frontalière du Conseil du Léman



Conférence de presse
Jeudi 22 novembre 2018
Concours bois /Cité des métiers/Palexpo Genève

Le Département de l'Ain soutient la filière bois

Le troisième livre blanc 2017-2019 en faveur de la filière bois au service du développement des territoires et de la gestion durable de la ressource forestière

Enveloppe : 1,6 millions

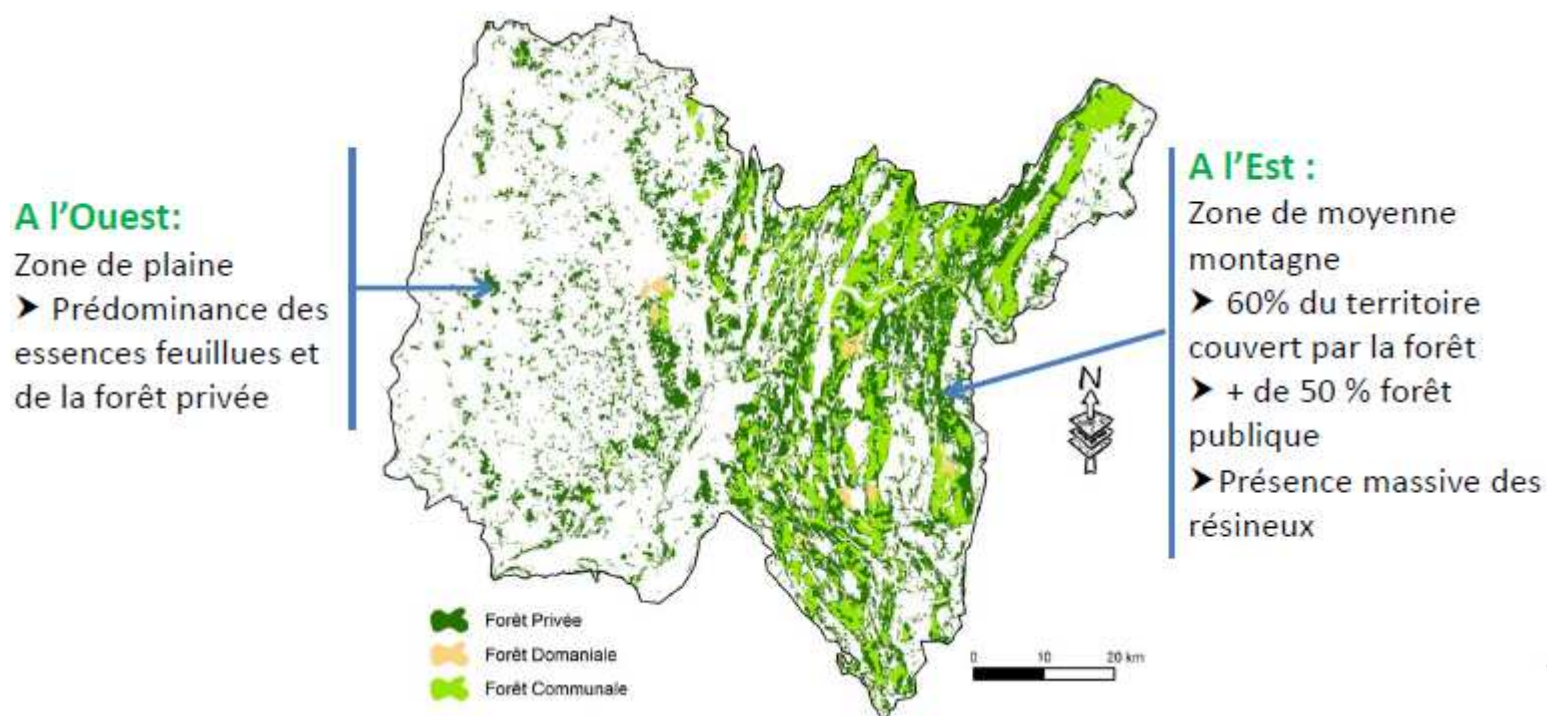
3 AXES :

- **AXE 1** : La Forêt : une ressource à révéler
 - Objectif : Accroître le potentiel forestier de l'Ain
- **AXE 2** : Le bois : un matériau d'avenir à promouvoir
 - Objectif : Investir pour développer les entreprises et l'utilisation du bois
- **AXE 3** : Bois énergie : une stratégie multi-enjeux
 - Objectif : Contribuer au développement d'une filière bois-énergie



Le Département de l'Ain contribue au développement de la filière bois

- ❖ plus de 200 000 hectares de forêt
- ❖ une activité économique importante plus de 5 000 emplois directs dans le département.
- ❖ 600 000 m³ de bois issus de l'exploitation des forêts alimentent une filière complète de transformation et de valorisation de cette matière première (bois énergie, bois d'oeuvre, bois d'industrie).



Le Département contribue à la formation des nouvelles générations aux métiers du bois

1. Maison Familiale Rurale (MFR) de Cormaranche en Bugey - Antenne du CFA régional Auvergne Rhône-Alpes

Projet de plateforme de recherche et d'innovation

Réalisation exemplaire et structurante pour le territoire de l'Ain

Aujourd'hui



2020



2. Mise en place d'un réseau de tuteurs en entreprise de travaux forestiers pour favoriser la formation professionnelle en partenariat avec FIBOIS 01, le CFPPA Savoie Bugey, l'ADEME, la Région AURA.

3. A travers le Livre Blanc, soutien au développement des entreprises, à la première installation, pour l'information des collégiens aux enjeux et aux métiers de la filière.



Etude filière bois du Conseil du Léman : Un diagnostic et des pistes de travail pour un renforcement des échanges transfrontaliers

Points faibles

Une pénalisation des échanges commerciaux, malgré des intérêts réciproques :

- Franc fort, fluctuation du taux de change, fiscalité
- Des formalités douanières
- Des aspects normatifs et juridiques, (préférence nationale des maîtres d'ouvrages suisses)
- Une mauvaise connaissance mutuelle des acteurs



Le sujet d'une prochaine
conventions d'affaires ?

Points forts

- Des relations de confiance, les entreprises françaises apprécient la qualité du bois suisse et la professionnalisation des entreprises.
- De réelles opportunités de business, avec des capacités de sciage sur mesure côté France.
- Une simplifications des formalités douanières (déclarations internet) contribuent à améliorer les échanges



Merci de votre attention